

# COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 30 mars 2011

SP.IG - 141.2011

L'An Deux Mille Onze, le mercredi trente mars à 18 H 30 s'est réuni le Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Jean Baptiste SALLABERRY, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : M. SALLABERRY (Maire) - M. VIEIRA, M.BEITIA, M.BERRA, Mme LAXAGUE, M.CHENUT, Mme ZUBIETA, Mme ESTOMBA, Mme DUHART ETCHENAUZIA (Adjoints) - Mme UGARTEMENDIA, Mme BERNARD CUISINIER, Mme CADIEU, Mme BRUANT, M. LOPEZ DARRIBAT, Mme BERAZA LABATTUT, M.NARVARTE, M.Yannick CAZALIS, M.LARRARTE ITURRIZA, Mme BRIAIS, M.CASTANIER, Mme DESTRUHAUT, M.BURGUET, M.ECENARRO, Mme KEHRIG, Melle Christelle CAZALIS, M.ETCHEVERRY, Mme HARAMBOURE., M. SUERTEGARAY, Mme ANSAULT, M.ELIZALDE.

**ETAIENT EXCUSES** : Mme SEGADE qui donne procuration à M.LOPEZ DARRIBAT, Mme ARRIZABALAGA LABROUSSE qui donne procuration à M.SALLABERRY, M. MADIN qui donne procuration à Mme BRUANT.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : M. LOPEZ DARRIBAT

Le quorum de l'assemblée étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance et fait procéder à la lecture du procès-verbal de la réunion du 2 mars 2011 par M. LOPEZ-DARRIBAT, désigné en qualité de secrétaire de séance.

Ce document, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire rend ensuite compte à l'assemblée des diverses décisions qu'il a prises en vertu de la délégation de pouvoirs accordée par le Conseil Municipal, à savoir :

- Renonciations à l'exercice du droit de préemption de la commune sur 9 mutations foncières pour un montant global de 2 731 000,00 Euros
- **Décisions** :
  - 016.2011 Autorisation d'ester en justice dans le cadre du recours présenté par M. et Mme MARANON CELLAJA en Conseil d'Etat
  - 017.2011 Club House Port de Plaisance - Réfection et aménagement de sanitaires - Lot 1 : démolition, plâtrerie, carrelage, faïence - Marché passé avec l'entreprise ECHEVESTE Jean-Marie (18 376.54 € TTC)
  - 018.2011 Club House Port de Plaisance - Réfection et aménagement de sanitaires - Lot 2 : plomberie, sanitaire - Marché passé avec l'entreprise FORCLIM SUD OUEST BARON (16 146.91 € TTC)
  - 019.2011 Club House Port de Plaisance - Réfection et aménagement de sanitaires - Lot 3 : électricité - Marché passé avec l'entreprise MITCHELEC (6 299.89 € TTC)
  - 020.2011 Club House Port de Plaisance - Réfection et aménagement de sanitaires - Lot 4 : menuiserie aluminium - Marché passé avec l'entreprise LEIHOAK (7 441.51 € TTC)
  - 021.2011 Club House Port de Plaisance - Réfection et aménagement de sanitaires - Lot 5 : menuiserie intérieure - Marché passé avec l'entreprise BERTIERE PHILIPPE (8 539.44 € TTC)
  - 022.2011 Rue Lannepouquet - Création d'un collecteur pluvial Ø 500 mm - Marché passé avec la société SOBATP (12 268.57 € TTC)
  - 023.2011 ZI des Joncaux - Bâtiment des Transitaires - Aménagement des bureaux Est au 1<sup>er</sup> étage - Marché passé avec la SARL MIURA (8 975.98 € TTC)
  - 024.2011 Salle Antoine d'Abbadie - Remplacement de menuiseries extérieures - Marché passé avec la société LEIHOAK (6 219.20 € TTC)

- 025.2011 Réaménagement de la rue du Pont - Lot 1 : voirie et réseaux d'eaux pluviales - Marché passé avec la société CBTP (152 613.79 € TTC)
- 026.2011 Réaménagement de la rue du Pont - Lot 2 : réseau d'assainissement - Marché passé avec la société SOBATP (49 891.14 € TTC)
- 027.2011 Réaménagement de la rue du Pont - Lot 3 : réseau d'éclairage public - Marché passé avec la société COREBA (33 686.28 € TTC)
- 028.2011 Traitement des déchets de plage - Marché à bons de commande passé avec la société SITA SUEZ ENVIRONNEMENT (54 671.55 € TTC)
- 029.2011 Maison de Retraite Haizpean - Remplacement de lavabos - Marché passé avec la société FORCLIM SUD OUEST BARON (8 619.26 € TTC)
- 030.2011 Dévoiement des réseaux de la résidence du C.O.L. - Zone Dongoxenia - Marché passé avec l'entreprise COREBA (8 356.54 € TTC)
- 031.2011 Maison de retraite Haizpean - Fourniture, installation et mise en service d'un groupe électrogène - Marché (procédure adaptée) passé avec la Compagnie Atlantique de Location (25 887.58 € TTC)

L'ordre du jour est ensuite abordé :

SUR RAPPORTS DE M. SALLABERRY

**021.2011 - CRÉATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT ADMINISTRATIF NON TITULAIRE - TECHNICIEN(NE) DE LA LANGUE BASQUE**

Afin de renforcer le service municipal Euskara, il convient de recruter un adjoint administratif auxiliaire à mi-temps, pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> juin 2011.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ -

**022.2011 - CRÉATION D'EMPLOIS D'AGENTS AUXILIAIRES TEMPORAIRES POUR LA MISE A JOUR DES ROLES DES TAXES LOCALES DIRECTES ET LA VÉRIFICATION DU RÉPERTOIRE DES IMMEUBLES LOCALISÉS (R.I.L.)**

Il est décidé de créer deux emplois d'agents auxiliaires temporaires à temps complet, d'avril à juin 2011 :

- l'un pour la vérification des rôles des taxes locales directes,
- et l'autre pour la vérification du Répertoire des Immeubles Localisés (R.I.L.) servant de base au recensement de la population.

En ce qui concerne le RIL, M. le Maire précise que nous voulons nous assurer que les mises à jour effectuées concernant les logements sur Hendaye sont effectives. Il y a également un numérotage de certaines voies, chemins et de certaines impasses à faire. Il faut savoir que par rapport à 2008 où 11 100 logements étaient recensés, nous arrivons d'après les mises à jour que nous avons faites à 12 900 logements fin 2010. Il y a donc un écart de 1 800 logements supplémentaires entre 2008 et 2010. Nous voulons nous assurer que toutes les adresses ont été bien relevées avant d'entamer d'autres démarches. C'est un travail assez ingrat peut-être mais qui est nécessaire pour se mettre à jour et pouvoir ensuite intervenir le moment venu auprès de l'INSEE.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ -

**023.2011 - SAISON TOURISTIQUE 2011 - CREATIONS D'EMPLOIS TEMPORAIRES**

Comme chaque année, il convient de créer plusieurs emplois temporaires pour la prochaine saison d'été, dans différents services : services techniques, Handi plage, domaine d'Abbadia, médiathèque, stationnement payant et chalets de nécessité, espaces verts et tennis municipal.

M. ECENARRO : Depuis 2008, nous constatons que vous réduisez très sensiblement le nombre d'emplois de saisonniers.

Alors que l'été 2008, vous aviez recruté 26 agents pour 2 mois aux services techniques, soit l'équivalent de 52 agents, vous n'en recrutez plus que la moitié cette année soit 13 agents + 1 agent détaché au tennis soit 14 agents pour 2 mois (ce qui équivaut à 28 agents).

Depuis cette époque également, vous avez diminué les effectifs affectés à la surveillance du domaine d'Abbadia (2 personnes pendant 2 mois en 2008 et 2009 et 1 seule personne en 2010 et 2011), alors :

- que la fréquentation du site qui est en constante augmentation, est de l'ordre de 170.000 visiteurs/an (essentiellement en été)
- et que le CPIE Littoral Basque est un des fleurons de notre Ville, fleuron qu'il nous faut encourager et soutenir.

Globalement vous avez supprimé environ 13 emplois pendant 2 mois, soit l'équivalent de 26 agents.

A cette occasion, Monsieur le Maire, chers collègues, je voulais simplement me permettre de vous rappeler le contexte particulièrement dégradé de l'emploi à Hendaye, puisqu'il y avait au 31/12/2007 : 500 demandeurs d'emploi, et qu'au 31/12/2010, nous comptons malheureusement 830 demandeurs d'emploi.

Nous adopterons néanmoins cette délibération.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ -

#### **024.2011 - MAINTIEN A TITRE INDIVIDUEL DU RÉGIME INDEMNITAIRE AU PERSONNEL TECHNIQUE DE CATÉGORIE B (article 88 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984)**

Il est proposé de maintenir, à titre individuel, au personnel de catégorie B relevant des cadres d'emplois des contrôleurs territoriaux de travaux et des techniciens supérieurs territoriaux, le versement de la prime de service et de rendement (P.S.R.) et l'indemnité spécifique de service (I.S.S.).

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ -

#### **025.2011 - EPIC HENDAYE TOURISME - CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Il est proposé de désigner M. Christophe SAMORA pour siéger au Conseil d'Administration de l'EPIC HENDAYE TOURISME, en lieu et place de M. FORÇANS.

M. le Maire précise que M. FORÇANS a quitté son emploi à AZUREVA pour aller dans la région de Bayonne et a donc démissionné de l'office de tourisme.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ -

SUR RAPPORT DE Mme LAXAGUE

#### **026.2011 - CINÉMA DES VARIETES - TARIFS**

Afin de simplifier la visibilité des tarifs donnant accès au cinéma et compte tenu d'une baisse sensible des abonnés, il est proposé la nouvelle tarification suivante :

Lundi, mardi, mercredi et jeudi : tarif réduit à 5 €

Vendredi, samedi et dimanche : tarif plein à 6,50 €

Abonnements :

- 5 séances : 25 €
- 10 séances : 50 €

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ -

SUR RAPPORTS DE M. CHENUT
---------------------------

#### **027.2011 - REVERSEMENT PARTIEL AU BUDGET PRINCIPAL DE L'EXCÉDENT DU BUDGET ANNEXE DU PARC DE STATIONNEMENT**

Compte tenu de la structure du budget du parc de stationnement (pas de prévision d'opérations en section d'investissement) et de son exécution, lors des derniers exercices (peu de mouvements comptables effectués), il est proposé au Conseil Municipal de permettre le reversement de 80 000 € du budget annexe du parc de stationnement au budget principal.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ -

#### **028.2011 - ANNÉE 2011 - BUDGET PRIMITIF**

Avant que M. CHENUT présente le budget primitif 2011, M. le Maire souhaite souligner quelques points :

Le budget qui vous est proposé s'inscrit bien évidemment dans le cadre des orientations budgétaires dont nous avons débattu lors du Conseil Municipal du 2 mars dernier.

Je souhaite, en préalable, souligner la qualité du travail collectif réalisé par la majorité municipale, avec l'appui des services, pour bâtir un budget à la fois ambitieux et réaliste.

Il s'agit toujours d'un exercice contraint qui oblige à faire des choix, à établir des priorités en fonction des moyens et des ressources dont nous pouvons disposer. Comme les années précédentes, c'est ce à quoi nous nous sommes attachés pour élaborer ce nouveau Budget Primitif.

Pour 2011 :

- nous vous proposons un budget maîtrisé, notamment dans ses dépenses de fonctionnement sur lesquelles notre vigilance est plus que jamais de mise. Je précise que le montant des subventions aux associations sera cette année maintenu ;
- nous mettons en place une politique d'investissement soutenue qui s'inscrit dans la droite ligne des efforts importants que nous avons consentis depuis 3 ans, pour rattraper les retards constatés notamment au niveau de la voirie communale et des écoles, et pour mettre à niveau nos infrastructures publiques ;
- nous optons pour un recours mesuré à la fiscalité, avec une hausse limitée du taux des impôts locaux, restant ainsi au niveau de l'inflation. Nous nous attacherons également à une gestion rigoureuse de la dette.

A travers ce budget, notre municipalité souhaite offrir aux habitants de la commune, des équipements, des aménagements et des services publics de qualité dans des domaines aussi variés que la culture, la petite enfance et la jeunesse, l'éducation, les sports, le logement, le développement économique ou le tourisme.

Pour 2011, nous avons prévu d'investir près de 9 millions d'euros, avec la mise en œuvre de projets structurants pour notre ville : construction de la crèche de Dongoxenia (dont les travaux ont déjà commencé), lancement du chantier du trinquet éducatif, poursuite du programme pluriannuel de réfection de la voirie, d'éclairage public, de mise en souterrain des réseaux et de traitement des eaux pluviales, lancement du projet de réaménagement du Boulevard de la Mer, travaux dans divers bâtiments communaux...

Ainsi, le Budget que nous vous proposons aujourd'hui traduit une volonté et une ambition, que nous mettons avant tout, au service des hendayaises et des hendayais.

Monsieur CHENUT, à l'aide de diapositives, présente le budget primitif 2011 et indique que ce budget fait suite au débat d'orientations budgétaires. Par rapport à ce débat d'orientations budgétaires, il a eu très peu de modifications.

## **BUDGET GENERAL**

---

### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

#### Etat des reports de l'exercice 2010

Il s'agit de tous les travaux engagés mais qui n'ont pas été payés en 2010, pour un total de 983 890 €.

#### Dépenses prévues

- Emprunts		1 190 000 €
- Immobilisations incorporelles		221 050 €
. frais d'étude complexe Belcena	118 650 €	
. club house Ondarraitz	66 000 €	
- Subventions d'équipement versées		130 612 €
. Pôle multimodal Gare	21 912 €	
. OPAH	20 000 €	
. constructions de logements sociaux	88 700 €	
- Immobilisations corporelles		999 820 €
. acquisitions Cachaldora, Montero, Vignau, Aranguren	487 500 €	
. matériel de transport	140 000 €	
. matériel informatique	45 700 €	
. matériel et outillage	34 720 €	
. mobilier	42 850 €	
. équipement numérique cinéma	80 000 €	
. podium	31 000 €	
. mobilier urbain	90 000 €	
- Immobilisations en cours		6 832 300 €
- bâtiments :		
. crèche Dongoxenia	900 000 €	
. trinquet éducatif	200 000 €	
. élémentaire Ville	200 000 €	
. cinéma des Variétés	80 000 €	
. restructuration halles	70 000 €	
- voirie :		
. quartier Lissardy	750 000 €	
. PAE Machitenia	400 000 €	

. giratoire Hôpital Marin	200 000 €	
. boulevard de l'Empereur	200 000 €	
- éclairage public/Enfouissement réseaux		
. Sopite	80 000 €	
. Quartier Lissardy	280 000 €	
. Boulevard de Gaulle	80 000 €	
. Enfouissement réseaux	435 000 €	
- Programme annuel pluvial		500 000 €

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Etat des reports de l'exercice 2010 918 000 €

#### Recettes prévues (12 370 311 €)

- Subventions d'investissement		392 332 €
- participation ENTREPUENTES	90 000 €	
- subvention CAF crèche Dongoxenia	112 000 €	
- produit amendes de police	170 000 €	
- PVNR Sté PARTIMMO	20 332 €	
- FCTVA	897 000 €	
- T.L.E.		230 000 €
- Affectation du résultat 2010		1 818 251 €
- Emprunt		4 218 000 €
- Amortissements		1 080 900 €
- Virement de la section de fonctionnement		3 733 828 €

### BALANCE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	BP 2011	RECETTES	BP 2011
Immobilisations incorporelles (20)	222 650	Subventions d'investissement (13)	392 332
Subv. d'équipement versées	130 612	Immobilisations corporelles (21)	
Immobilisations corporelles (21)	999 820	FCTVA	897 000
Immobilisations en cours (23)	6 832 300	T.L.E.	230 000
Emprunt (16)	1 190 000	Emprunt	3 300 000
Subv. d'investissement (13)	20 232	Produit des cessions d'immob.	
Dépenses imprévues (020)	27 556	Affectation du résultat	1 818 251
<b>Total propositions nouvelles</b>	<b>9 423 170</b>	<b>Total propositions nouvelles</b>	<b>6 637 583</b>
Montant Reports 2010	983 890	Montant reports 2010	918 000
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>10 407 060</b>	<b>Total recettes réelles</b>	<b>7 555 583</b>
Travaux en régie (23)	145 000	Amortissements	1 080 900
Résultat déficitaire de clôture 2010	1 818 251	Virt. section de fonctionnement	3 733 828
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>1 963 251</b>	<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>4 814 728</b>
<b>TOTAL</b>	<b>12 370 311</b>	<b>TOTAL</b>	<b>12 370 311</b>

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES	CA 2009	CA 2010	BP 2011
Charges à caractère général (011)	5 722 095	5 999 309	6 324 579
Charges de personnel (012)	8 944 144	9 072 973	9 300 000
Autres charges de gestion courante (65)	3 331 956	3 095 213	3 199 088
Charges financières (66)	406 075	444 792	447 600
Charges exceptionnelles (67)	34 614	56 162	115 050
Atténuation de produits (014)	226 321	247 780	251 642

Dépenses imprévues			132 500
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>18 665 205</b>	<b>18 916 229</b>	<b>19 770 459</b>
Opérations d'ordre	802 031	1 477 094	1 080 900
Virement à la section d'investissement	1 817 402	2 247 563	3 733 828
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>2 619 433</b>	<b>3 724 657</b>	<b>4 814 728</b>
<b>TOTAL</b>	<b>21 284 638</b>	<b>22 640 886</b>	<b>24 585 187</b>

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES	CA 2009	CA 2010	BP 2011
Produits des services (70)	732 895	816 254	767 300
Impôts et taxes (73)	15 452 972	16 662 628	16 412 648
Dotations et participations (74)	3 932 924	4 012 950	3 799 229
Autres produits de gestion (75)	547 759	492 187	494 800
Produits financiers (76)	347	366	
Produits exceptionnels (77)	214 057	541 407	80 000
Atténuation de charges (013)	73 373	178 517	90 000
<b>Total recettes réelles</b>	<b>20 954 327</b>	<b>22 704 508</b>	<b>21 643 977</b>
Opérations d'ordres (042)	1 722 569	2 303 477	2 941 210
Excédent antérieur reporté			
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>1 722 569</b>	<b>2 303 477</b>	<b>2 941 210</b>
<b>TOTAL</b>	<b>22 676 896</b>	<b>25 007 985</b>	<b>24 585 187</b>

### BALANCE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	BP 2011	RECETTES	BP 2011
Charges à caractère général (011)	6 324 579	Produits des services (70)	767 300
Charges de personnel (012)	9 300 000	Impôts et taxes (73)	16 412 648
Autres charges de gestion courante (65)	3 199 088	Dotations et participations (74)	3 799 229
Charges financières (66)	447 600	Autres produits de gestion (75)	494 800
Charges exceptionnelles (67)	115 050	Produits financiers (76)	
Atténuation de produits (014)	251 642	Produits exceptionnels (77)	80 000
Dépenses imprévues	132 500	Atténuation de charges (013)	90 000
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>19 770 459</b>	<b>Total recettes réelles</b>	<b>21 643 977</b>
Opérations d'ordre (042)	1 080 900	Opérations d'ordre (042)	145 000
Virement à la section d'investissement	3 733 828	Excédent antérieur reporté	2 796 210
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>4 814 828</b>	<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>2 941 210</b>
<b>TOTAL</b>	<b>24 585 187</b>	<b>TOTAL</b>	<b>24 585 187</b>

### BUDGET PORT DE PLAISANCE

#### DEPENSES D'EXPLOITATION

- Charges à caractère général	102 000 €
- Charges financières	163 260 €
- Dépenses imprévues	20 000 €
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>285 260 €</b>
- Dotations aux amortissements	26 810 €
- Virement à la section d'investissement	1 043 447 €
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>1 070 257 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 355 517 €</b>

**RECETTES D'EXPLOITATION**

- Produits de services	35 000 €
- Autres produits de gestion courante	994 000 €
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>1 029 000 €</b>
- Excédent antérieur reporté	326 517 €
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>326 517 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 355 517 €</b>

**BALANCE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>DÉPENSES</b>	<b>BP 2011</b>	<b>RECETTES</b>	<b>BP 2011</b>
Charges à caractère général	102 000	Produits des services	35 000
Autres charges de gestion courante		Autres produits de gestion	994 000
Charges financières	163 260	Produits financiers	
Dépenses imprévues	20 000		
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>285 260</b>	<b>Total recettes réelles</b>	<b>1 029 000</b>
Opérations d'ordre	26 810	Opérations d'ordre	0
Virement à la section d'invest.	1 043 447	Excédent antérieur reporté	326 517
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>1 070 257</b>	<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>326 517</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 355 517</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 355 517</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

- Emprunts		540 000 €
- Immobilisations incorporelles		41 900 €
. frais d'études centre fédéral de plongée	70 000 €	
- Immobilisations corporelles		327 200 €
. renouvellement pontons	261 200 €	
. matériel et logiciel informatique	26 000 €	
. barrage de protection	20 000 €	
. matériel de transport	15 000 €	
. chandelles et bers	5 000 €	
- Immobilisations en cours		115 000 €
. éclairage public	25 000 €	
. abris déchets zone technique	30 000 €	
. plot ancrage	5 000 €	
. sanitaires ancienne capitainerie	50 000 €	
<b>TOTAL</b>		<b>1 133 100 €</b>

**ÉTAT DES REPORTS DE L'EXERCICE 2010**

- Frais d'études	7 000 €
- Télésurveillance/Wifi	10 200 €
- Accès parking	2 400 €
<b>TOTAL</b>	<b>19 600 €</b>

## BALANCE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	BP 2011	RECETTES	BP 2011
Immobilisations incorp. (20)	71 900	Dotations fonds divers et réserves	82 443
Immobilisations corporelles (21)	327 200		
Immobilisations en cours (23)	115 000		
Emprunt (16)	540 000	Affectation du résultat	1 112 974
Dépenses imprévues (020)	79 000		
<b>Total propositions nouvelles</b>	<b>1 133 100</b>	<b>Total propositions nouvelles</b>	<b>1 195 417</b>
Montant reports 2010	19 600		
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>1 152 700</b>	<b>Total recettes réelles</b>	<b>1 195 417</b>
Déficit d'investissement reporté	1 112 974	Amortissements	26 810
	0	Excédent d'invest. reporté	
		Virt. section de fonctionnement	1 043 447
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>1 112 974</b>	<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>1 070 257</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 265 674</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 265 674</b>

## BUDGET PORT DE PÊCHE

### DEPENSES D'EXPLOITATION

Autres charges à caractère général	116 000 €
Autres charges de gestion courante	10 000 €
Charges financières	61 158 €
Dépenses imprévues	14 500 €
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>201 658 €</b>
Dotations aux amortissements	210 520 €
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>210 520 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>412 178 €</b>

### RECETTES D'EXPLOITATION

Produits des services	363 000 €
Autres produits de gestion	11 000 €
Produits financiers	38 000 €
<b>Total recettes réelles</b>	<b>412 000 €</b>
Excédent antérieur reporté	126 522 €
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>126 522 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>538 522 €</b>

## BALANCE DE LA SECTION D'EXPLOITATION

DÉPENSES	BP 2011	RECETTES	BP 2011
Charges à caractère général (011)	116 000	Produits des services (70)	363 000
Autres charges de gestion courante	10 000	Autres produits de gestion (75)	11 000
Charges financières (66)	61 158	Produits financiers (76)	38 000
Dépenses imprévues	14 500		
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>201 658</b>	<b>Total recettes réelles</b>	<b>412 000</b>
Opérations d'ordre (042)	210 520	Opérations d'ordre (042)	
Virement à la section d'investissement		Excédent antérieur reporté	126 522
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>210 520</b>	<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>126 522</b>
<b>TOTAL</b>	<b>412 178</b>	<b>TOTAL</b>	<b>538 522</b>

M. CHENUT pense que c'est une première pour la ville d'HENDAYE puisque le présent budget est sur équilibré. C'est un principe de sincérité.

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

- Emprunts		31 000 €
- Immobilisations incorporelles (sangles élévateur)		20 000 €
- Immobilisation en cours		343 500 €
. aménagement zone technique Nord	100 000 €	
. rénovation chais	25 000 €	
. protection pieux et palplanches	218 500 €	
- Dépenses imprévues		30 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>424 500 €</b>

### ÉTAT DES REPORTS DE L'EXERCICE 2010

- Frais d'études	6 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 500 €</b>

### BALANCE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	BP 2011	RECETTES	BP 2011
Immobilisations incorporelles (20)		Subventions d'investissement	
Immobilisations corporelles (21)	20 000	FCTVA	
Immobilisations en cours (22)	343 500	Emprunt	
Emprunt (16)	31 000		
Dépenses imprévues (020)	30 000	Affectation du résultat	
<b>Total propositions nouvelles</b>	<b>424 500</b>	<b>Total propositions nouvelles</b>	
Montant reports 2010	6 500		
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>431 000</b>	<b>Total recettes réelles</b>	
Opérations d'ordre		Amortissements	210 520
		Excédent d'invest. reporté	284 020
		Virt. section d'exploitation	
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>0</b>	<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>494 540</b>
<b>TOTAL</b>	<b>431 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>494 540</b>

### BUDGET PARC DE STATIONNEMENT

#### DEPENSES D'EXPLOITATION

- Charges à caractère général	46 953 €
- Autres charges de gestion courante	200 €
- Charges exceptionnelles	80 000 €
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>127 153 €</b>

#### RECETTES D'EXPLOITATION

- Produits des services	20 000 €
<b>Total recettes réelles</b>	<b>20 000 €</b>
- Excédent antérieur reporté	107 153 €
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>107 153 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>127 153 €</b>

## BALANCE D'EXPLOITATION

<b>DÉPENSES</b>	<b>BP 2011</b>	<b>RECETTES</b>	<b>BP 2011</b>
Charges à caractère général (011)	46 953	Produits des services (70)	20 000
Autres charges de gestion courante	200	Autres produits de gestion (75)	
Charges exceptionnelles	80 000		
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>127 153</b>	<b>Total recettes réelles</b>	<b>20 000</b>
Virement à la section d'invest.		Excédent antérieur reporté	107 153
<b>Total dépenses d'ordre</b>		<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>107 153</b>
<b>TOTAL</b>	<b>127 153</b>	<b>TOTAL</b>	<b>127 153</b>

Monsieur ECENARRO intervient en ces termes :

- Sur le Budget Général, et en recettes réelles de fonctionnement :

Ces recettes qui s'élevaient à 22.704.000€ en 2010, sont budgétisées à hauteur de 21.644.000 € en 2011, c'est-à-dire en diminution de 1.100.000 €, ce qui représente une baisse de 4.67 %.

Vous justifiez notamment cette baisse de recettes par la suppression de la DSU (dotation de solidarité urbaine qui représentait 177.000 € l'an dernier), la baisse des droits de mutation, la baisse des recettes de stationnement, ou celles issues de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères), ainsi que par un moins bon rendement apparemment des recettes de la taxe de séjour.

Ce budget est équilibré, d'après ce que j'ai entendu, déséquilibré, sur équilibré -l'équilibre me paraît effectivement assez instable- avec le produit fiscal issu des Impôts et Taxes qui s'élève à 16.412.000 €, lesquels représentent près de 76 % des recettes. En 3 ans, vous avez infligé à nos concitoyens une augmentation de la pression fiscale de plus de 14 % (bases incluses, mais hors augmentation de la Taxe Ordures Ménagères). Cette hausse sera de 4 % en 2011.

- Sur le Budget Général, en dépenses réelles de fonctionnement :

Les dépenses réelles s'élèvent à 19.770.000 €, lesquelles comparées à celles de 2010 (18.916.000 €) sont en hausse de 4.52 %.

Parmi ces dépenses, les « charges à caractère général » que vous pensiez avoir jugulées en 2009 et qui représentaient 5.722.000€, repartent de plus belle sur votre prévision 2011 (6.324.000€, soit une hausse de 5,42 % par rapport à 2010).

Les charges financières liées à votre politique des emprunts représentent à présent 448.000€.

- Sur ce même Budget Général, en recettes réelles d'investissement, alors que vos dépenses réelles d'investissement progressent de près de 3.000.000 €, hormis la baisse des recettes sur le FCTVA depuis 2009 (897.000€ au lieu de 2.119.000€) et de la TLE (prévue en baisse de 320.000 € par rapport à 2010) vos recettes prévoient essentiellement un nouveau recours à l'emprunt de 4.200.000 €.

La capacité d'autofinancement : nous assistons à un véritable « effet de ciseaux » entre d'une part la hausse de 4,5 2% des dépenses de fonctionnement et d'autre part la baisse de 4.67 % de ces mêmes recettes.

La capacité d'autofinancement s'effondre (736.000 € au lieu de 2.651.000 € en 2010), et ce, au moment même :

- où la Ville d'Hendaye projette de nouveaux et coûteux investissements
- et au moment où son endettement s'envole.

➤ L'évolution de la Dette du budget général

Celle-ci continue à s'envoler et atteint désormais des niveaux records : 12.708.000 € d'endettement au 31/12/2010 et 15.000.000 € estimés fin 2011.

Depuis trois ans que vous êtes élus, la dette du Budget Général a augmenté de 5.300.000 €. Cet endettement induit une forte augmentation des remboursements d'emprunts. Effectivement, ces annuités progressent de 1.059.000 € en 2007 à 1.593.000 € en 2011, soit une progression de 50.42 %.

De notre point de vue, vous pratiquez une gestion calamiteuse de l'endettement.

Nous avons entendu la voix de la municipalité qui tente de nous rassurer en affirmant que les dépenses, voire les budgets sont maîtrisés.

Mais comment peuvent-ils l'être, lorsque :

- les dépenses de fonctionnement augmentent
- les recettes de fonctionnement diminuent
- la pression fiscale s'apparente à une véritable « hernie fiscale »
- la capacité d'autofinancement s'effondre
- la Ville bat ses records d'endettement.

Nous sommes dans la situation un peu caricaturale du sparadrap qui colle à la main et dont nous n'arrivons pas à nous défaire....

Pour toutes ces raisons, nous voterons contre le Budget Général 2011, et nous approuverons les Budgets Annexes (Port de Pêche, Port de Plaisance et Stationnement).

M. CHENUT : si tu permets, je vais te répondre par rapport à ton parallèle. Moi, en ce qui me concerne, je mets en parallèle ce qui est comparable. Tu es en train de mettre un budget primitif en parallèle avec un compte administratif, c'est-à-dire du réalisé par rapport à un prévisionnel. Je te répondrai que nous, notre budget primitif 2011, nous l'avons comparé à celui de 2010 et qu'en 2010, nous avons quelques dépenses supplémentaires et nos recettes aussi étaient moindres. Donc nous présentons un budget qui est un prévisionnel, avec des dépenses prévisibles mais quand même incertaines. On ne sait pas ce que va être 2011 concernant certains postes tels que les augmentations des fluides, en particulier. Je le mets en avant parce que c'est d'actualité. D'autres postes de dépenses, sont pour nous cernées, du moins les services de la municipalité font l'effort nécessaire pour essayer au jour le jour de baisser les dépenses. En ce qui concerne les recettes, nous avons été très prudents. Nous n'allions pas reconduire en 2011 les recettes du compte administratif 2010, c'est-à-dire des recettes réalisées. Nous sommes là aussi dans une position prudente où nous avons présenté dans le budget primitif, des recettes certaines, en espérant bien sûr que d'autres recettes vont venir se greffer en cours d'année.

Je maintiens que notre budget 2011 est un budget qui a été étudié, bien cerné et très sérieux. Dans ton approche du budget, tu nous as parlé des augmentations d'impôts. Tu avances un chiffre de 4 %. Je te ferai remarquer que ce sujet n'était pas à l'ordre du jour d'aujourd'hui puisque nous n'avons pas reçu en temps et en heure les bases. Effectivement, l'augmentation des taux de la fiscalité communale sera votée au prochain conseil municipal, comme l'a dit M. le Maire tout à l'heure, à hauteur de l'inflation. Mais, malgré cela, je mettrai quand même en avant un élément qui nous est favorable dans notre gestion. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui était de 10.30 %, compte tenu des bases qui viennent de nous être communiquées et des économies que nous avons faites en 2010 sur ce poste, va baisser de 1.11 %, donc nous allons passer à 9.19 %.

Donc ce ne sera plus pour les propriétaires une augmentation d'impôt de 4 % mais ce sera beaucoup moins. C'est une nouvelle que j'apprécie beaucoup parce que cela veut dire que nos efforts en la matière ont été suivis sur le plan financier, d'une retombée très positive pour les contribuables.

Tu as aussi mis en avant le fonds commun de TVA, en disant qu'on était passé de 2 119 000 € en 2009 à 897 000 en 2011. C'est du bis repetita : tu sais très bien que nous avons perçu deux années de fonds commun de TVA cette année là. Malheureusement, l'Etat français ne fait pas des opérations de ce genre tous les ans, c'est dommage pour nous. Donc nous avons perçu, en 2009, deux années, en 2010, nous avons perçu une année, et en 2011 nous percevrons en fonction des investissements réalisés en 2010.

Pour les emprunts, nous en avons parlé lors du DOB. C'est vrai, ce n'est pas une politique, c'est tout simplement que nous avons l'obligation d'emprunter si nous voulons investir. Effectivement, on pourrait très bien ne pas emprunter mais si on n'emprunte pas, on n'investit pas. Je vous rappelle qu'en 3 ans, nous avons réalisé plus de 10 M€ dans la voirie, et en se promenant à Hendaye, vous voyez vous-même tous les efforts qu'il reste à faire. Il y a encore du travail. Nous avons également investi 2,5 M€ dans les écoles. C'est aussi de l'argent qu'il a fallu sortir des caisses de la municipalité, et l'excédent de fonctionnement n'était pas suffisant donc nous avons effectivement emprunté. Je répète aussi ce que j'ai dit lors du DOB : le ratio d'endettement de la ville est très correct. Quand j'entends le terme "calamiteux", je suis un peu dépassé ou je ne comprends plus rien du tout aux chiffres. Je pense que j'ai derrière moi 40 ans de vie professionnelle dans les chiffres et là d'un seul coup je tombe de haut si je laisse dire sans réagir que nous avons une gestion calamiteuse. Je ne suis pas du tout d'accord avec tes propos, je suis désolé.

M. le Maire rappelle ce qui a été dit lors du débat d'orientations budgétaires, à savoir que les chiffres qui sont annoncés en investissement, on sait très bien qu'on ne réalise jamais 100 % de ce qui est annoncé. Il faut enlever environ 30 % de ce qui est inscrit. Cela se reproduit chaque année donc, il ne faut pas partir sur des données brutes, sachant très bien qu'on ne les fera pas en totalité.

Par ailleurs, je pense qu'en ce qui concerne justement les 1800 logements de plus que j'évoquais tout à l'heure, c'est sûr qu'entre le train précédent où on faisait les choses avec des augmentations de population tranquilles parce qu'il n'y avait pas beaucoup de différence, et qu'on n'a pas prévu qu'en faisant autant de logements et en délivrant autant de permis de construire, il fallait quand même prévoir de l'argent en plus parce que cela demande des équipements publics supplémentaires (écoles, crèche, piscine...). On ne peut pas rester avec les mêmes budgets. On aimerait bien nous aussi politiquement dire qu'on ne va pas augmenter les impôts mais je crois qu'il faut être réaliste et que si on veut aller de l'avant, il faut se donner les moyens de le faire et accueillir les habitants dans de bonnes conditions.

M. ECENARRO : juste une réponse à mon collègue ; concernant les taux de 2 %, on l'a pas inventé, c'est bien ce qui a été dit en commission des finances, et vous avez monté la maquette du budget sur ces bases là. Tu parles d'une économie de taxe d'enlèvement des ordures ménagères, je ne l'ai pas encore vue ; par contre, ce que j'ai vu qu'on a économisé, c'est le service rendu à l'usager où on collecte moins. C'est une drôle de façon de faire des économies. Pourquoi pas ? Ce n'est pas notre vision des choses.

Concernant le budget, par définition, il est prévisionnel. Ce n'est pas un reproche que je vais te faire, toi le professionnel de la chose, je dis simplement que c'est un prévisionnel. Sauf que, il doit être sincère et donc, tel que vous l'estimez aujourd'hui, je pense que vous avez approché au mieux des données dont vous disposez, et j'ai bien noté et je le sais aussi, qu'il y a un écart entre le budget et le compte administratif. Mais si effectivement, il doit être sincère et vous l'avez traduit sincèrement, je dis et je maintiens qu'il est en parfait décalage avec le réalisé de 2010.

M. CHENUT : je n'ai rien d'autre à dire si ce n'est que je ne suis pas d'accord sur l'autofinancement parce que tu parles de forte baisse et, à ma connaissance, ça ne baisse pas.

M. ETCHEVERRY : je voudrais ajouter un petit mot. Je ne vais pas intervenir sur les chiffres, rassurez-vous. Simplement, il me semble que le budget d'une commune, c'est l'occasion d'adresser des messages à nos concitoyens. La dernière fois, je l'avais un peu regretté aussi. Aujourd'hui, on a entendu des messages comptables, alors que nous serions plutôt comptables des messages politiques et sociaux. Il me semblait qu'il fallait annoncer un message très clair au niveau de l'environnement, d'une politique de l'environnement, de certaines dépenses, etc. Je ne les ai pas vus ni entendus dans vos messages et je le regrette beaucoup. Pas à cause de ce qui se passe aujourd'hui, mais parce que je crois, je le redis sincèrement, on a une responsabilité qu'on ne devrait pas avoir honte d'avancer, et plus fortement que nous le faisons me semble-t-il.

Ensuite, l'autre message qui me vient, c'est que ces deux dernières années plus que jamais, on assiste à une dégradation des conditions de vie des gens. Il y a une certaine montée des rudesses et des inquiétudes, qui vont progressivement se solder par des ruptures, des violences, des "mal-vivre", qu'on voit déjà aujourd'hui. Par rapport à ce qui est déjà, et au regard des menaces qui nous arrivent, est-ce qu'il ne faudrait pas quand même qu'on ait un message plus fort dans notre budget pour prendre des initiatives et offrir des initiatives qui rassurent un tout petit peu la population.

Je regrette très sincèrement qu'il n'y ait pas de message qualitatif de ce genre là dans un débat comme celui d'aujourd'hui. C'est un peu ce que j'attends de vous.

M. le Maire : c'est sans doute vrai. Il faudra donc y travailler et y remédier. Mais, je pense que ce qui est important, c'est le travail que l'on fait tous les jours sur tous les problèmes sociaux, et sur tous les équipements qui touchent au social (crèche, cantines, logements sociaux...). Je crois qu'on ne reste pas en arrière, au contraire, je crois qu'on avance tous les jours et je pense que c'est au bout de tout cela qu'on verra plus clair et qu'on pourra poser le bilan. Mais peut-être qu'il faudrait effectivement débattre davantage. C'est quelque chose que je n'ai jamais non plus vu auparavant ici et c'est bien que tu le rappelles, qu'on pourrait passer à une autre forme de débat budgétaire.

M. ETCHEVERRY : je ne dis pas que vous ne faites rien. Simplement, je dis qu'il fallait envoyer me semble-t-il quelques signes. Je prends l'exemple des associations. Au moins certaines d'entre elles sont celles qui canalisent le mieux nos jeunes par leur système éducatif. Or, on sait qu'on va vers des ruptures dans la vie des jeunes, vers des difficultés réelles. En même temps, on ne donne pas un petit coup de pouce, du moins à certaines associations, ou à des initiatives qui devraient être encouragées, qui ont une mission indirecte, sociale, éducative, pacifiante et du savoir-vivre en société. Ces signaux manquent dans ce budget.

M. VIEIRA : à propos de ce que vient de dire notre collègue, je ne peux qu'approuver ses remarques. Mais je rappelle qu'aucune municipalité n'a les moyens pour répondre à cette question là. Il s'agit de moyens d'Etat. C'est l'Etat qui supprime ces postes d'animation, des écoles... tous les éléments d'action en direction des jeunes, et en direction préventive des jeunes, les centres sociaux, les maisons de jeunes. Tout simplement le suivi qu'il y avait autrefois sur la rue. Tous ces postes là ont été supprimés les uns après les autres. Alors, bien sûr, on peut toujours dire "faisons le", mais cela veut dire qu'il faut créer combien de postes sur Hendaye et former qui ?

C'est une revendication que j'approuve à 100 % sauf qu'il ne faut pas se tromper de possibilités. Je rejoins tout à fait ce que tu as dit dans le fond de ce que tu as dit, c'est ce qui manque effectivement aujourd'hui en France et gravement. Seulement, cela ne relève pas de nous, c'est ça la difficulté. Au contraire, nous sommes amenés tous les jours à essayer de faire face à des suppressions de postes qui nous tombent dessus et contre lesquelles on ne peut pas grand-chose.

Je veux bien qu'on aille au bout des choses, mais s'il faut recruter des enseignants demain, par les communes, pour suppléer le fait qu'on supprime des postes de l'Education Nationale au niveau de l'Etat, excusez-moi mais on ne peut pas sortir de ça. Je rejoins tout à fait la demande mais ce n'est pas nous le cœur de cible dans cette affaire-là.

Peut-être que les choses peuvent changer dans un avenir que j'espère proche mais, en tout état de cause, ce que tu dis est pleinement approuvé, mais comment fait-on ? Financièrement, cela représente des charges extraordinaires. Le bénévolat, et tu le sais aussi bien que moi, est de plus en plus difficile, et dans un certain nombre de situations, contesté. Parce qu'en plus, il faut maintenant qu'on puisse prouver quand on est un bénévole, qu'on a les capacités juridiques de le faire. On est vraiment dans des difficultés énormes qu'une municipalité ne pourra pas traiter, même si elle peut pousser à fond pour qu'ailleurs on prenne les responsabilités qu'on doit prendre. C'est un combat qu'on mène en permanence et depuis des années.

M. ETCHEVERRY : je suis désolé, mais je n'ai pas voulu rentrer sur ce terrain. J'ai voulu rester sur ce qui dépend de nous. Parce qu'aujourd'hui, on est là pour discuter non pas de ce qui ne dépend pas de nous. A titre d'exemple, si j'ai cité les associations, c'est parce qu'il me semblait que ça c'est des choses qui dépendent de nous. Le débat que tu évoques est un autre débat, mais c'est ailleurs.

M. CHENUT fait ensuite voter le budget primitif 2011 :

- ▶ **BUDGET GENERAL : ADOPTÉ A LA MAJORITÉ -**  
8 votes CONTRE : M. ECENARRO, Mme KEHRIG, Melle CAZALIS, M. ETCHEVERRY, Mme HARAMBOURE, M. SUERTEGARAY, Mme ANSAULT, M. ELIZALDE
  
- ▶ **BUDGET PORT DE PÊCHE : ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS -**  
1 abstention : M. ELIZALDE
  
- ▶ **BUDGET PORT DE PLAISANCE : ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS -**  
1 abstention : M. ELIZALDE
  
- ▶ **BUDGET PARC DE STATIONNEMENT : ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS -**  
1 abstention : M. ELIZALDE

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire remercie l'assemblée La séance est levée à 19 h 45.

HENDAYE, le 31 mars 2011

*Le Maire,*

*Jean-Baptiste Sallaberry*

AFFICHAGE MAIRIE

le :

*Le Maire -*